



Bernard Durand

Président de la FASM
Croix-Marine
Paris (75)

Lorsque l'un des prétendants à la magistrature suprême de notre République parle de supprimer les droits de transmission, il nous rappelle les liens qui unissent transmission et patrimoine. Quel héritage les acteurs actuels de la santé mentale et de la psychiatrie vont-ils transmettre aux plus jeunes d'entre nous ? Seront-ils capables de prendre garde qu'il ne se dilapide, à l'instar de ce que j'ai vu récemment dans une unité de soins où le plus ancien des infirmiers avait tout juste deux ans d'ancienneté et où le psychiatre, féru d'échelles et de traçabilité, ne faisait que passer sans que jamais ne soient organisées de réunions de soignants.

À l'heure où certains "doctes" considèrent que seules les connaissances disposant de bases fiables et quantifiables seraient scientifiques et voudraient imposer à la psychiatrie les critères de "l'evidence based medicine", il est indispensable de rappeler que notre discipline a construit sa légitimité en grande partie sur sa dimension anthropologique et par la place qu'elle a su donner, à côté des apports de la science fondamentale, aux sciences humaines.

Les nombreuses contributions de la psychologie, de la sociologie, de la pédagogie (pour les enfants), de l'ethnologie, de la linguistique, de la psychanalyse, et même de la philosophie, avec lesquels les cliniciens ont construit une praxis sectorielle et communautaire, ne peuvent être bradés au seul bénéfice des « *inhibiteurs de la recapture de la sérotonine* » ou des processus neurocognitifs. Depuis Pinel jusqu'aux militants du secteur, une réelle culture s'est construite, avec ses objets les plus brillants mais aussi ses scories, sur laquelle s'appuie encore la psychiatrie d'aujourd'hui.

Les patients/usagers/citoyens, qu'ils soient soignés dans des structures de soins et/ou accompagnés dans des structures sociales ou médico-sociales, ont besoin que celles-ci soient des institutions vivantes. Cela implique que l'on sache transmettre aux acteurs qui œuvrent en leur sein, entre autre, la richesse des outils de la psychothérapie institutionnelle. Non pas dans une transmission nostalgique et dogmatique digne des pèlerinages, mais dans l'actualisation d'une théorisation quotidienne de leur pratique, y compris lorsque celle-ci se déroule dans la cité.

Parce que, plus que toute autre discipline médicale, la psychiatrie confronte les soignants à des émotions et à des tensions incontournables liées à sa dimension intersubjective, parce qu'elle exige d'eux un engagement personnel, cette question de la transmission est essentielle. Celle-ci ne saurait se limiter à l'élaboration de connaissances théoriques, ni même à celle de l'expérience confirmée d'un senior envers un "novice" comme le prévoit le tutorat. Ouverte à tous les apports, elle doit permettre en revanche au jeune professionnel de s'inscrire pleinement dans une tradition culturelle et humaniste.

Elle est aussi la condition qui permettra de pérenniser et d'enrichir cette culture et d'éviter que la santé mentale ne soit clivée entre une pratique hyper-médicalisée et protocolisée et une prise en charge sociale du handicap psychique ignorantes de la complexité de la souffrance psychique. □

Retrouvez l'éditorial sur le site de la FASM Croix-Marine : www.croixmarine.com